



Conseil Communal - Séance du 30/10/2017

Réponse à l'interpellation de Mme Sarah Schlitz

Mobilité dans le cadre de la Foire d'octobre

Madame la Conseillère,

Merci pour votre intervention.

Il me paraît important de souligner tout d'abord le travail remarquable fourni par les équipes de la Ville dans l'organisation et l'encadrement de la foire d'octobre.

Accueillir la plus grande foire de Belgique et ses 2 millions de visiteurs reste un vrai défi.

Si l'on en juge par le succès populaire de la foire ou par les retombées économiques dans l'HORECA et le commerce liégeois, le succès de la foire est réel, d'ailleurs vous le soulignez également.

En ce qui concerne la problématique du stationnement sauvage, c'est effectivement la Ville qui a fait placer les barrières, alors que j'ai demandé en 2015 au SPW, gestionnaire des quais, de placer des plots aux endroits problématiques.

Pour le reste, le Collège a souhaité accorder une attention particulière aux riverains, qui sont peut-être ceux qui tirent le plus de nuisances de la foire.

J'ai donc demandé cette année la création de 60 places de parking temporaires réservées aux riverains. Ce dispositif sera évalué et il sera reconduit si le bilan est positif.

En outre, la Ville a entamé des discussions avec une dizaine de partenaires publics et privés qui disposent de parking à proximité de la Foire.

L'objectif est de parvenir à un accord pour mutualiser les places inoccupées en soirée et les rendre disponibles pour la foire.

A ce stade, aucun accord n'a pu être formalisé en raison des obstacles techniques avancés par les propriétaires mais les discussions se poursuivent. J'espère pouvoir annoncer une bonne nouvelle aux habitants dès l'année prochaine.

Puisque le volet répression est également important dans une problématique comme celle-ci, je vous informe que la police a dressé près de 1000 PV depuis le début de la foire en ce qui concerne le stationnement riverain, afin de le protéger. L'effet de ces contrôles a d'ailleurs été confirmé par le Comité de quartier « Avroy Saint Jacques ».

Concernant le recours aux transports en commun, ma collègue Madame YERNA a bien pris contact avec la SNCB afin de mettre en place des réductions de tarif mais celle-ci n'a pas souhaité nouer de partenariat. Nous verrons ce qui est possible de faire avec le TEC en termes de navettes.

Par contre, la communication de la Ville met régulièrement en avant le fait que la foire se trouve à 5 minutes à pied de la gare des Guillemins et que de nombreuses lignes de bus la desservent. L'accent est donc bel et bien placé sur les transports en commun.

Dans ce registre, je prends d'ailleurs bonne note de votre suggestion d'utiliser d'avantage la navette fluviale. Je chargerai les services compétents de mettre à l'étude cette option pour une éventuelle mise en œuvre en 2018.

De même, le Collège reste ouvert et attentif à toute suggestion qui permette d'améliorer le cadre de vie des Liégeoises et des Liégeois. Je prends donc note de vos propositions et ne manquerai pas de les examiner avec le Collège.